



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reservation

Question écrite n° 1827

Texte de la question

M. Philippe Dubourg souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur les problèmes posés à la SNCF par des réservations faites en surnombre par une seule personne, pour un voyage le jour même, pénalisant les autres voyageurs qui ne trouvent plus de places sur les TGV. Il lui demande si un système limitant le nombre de réservations faites par une seule et même personne ne pourrait pas être mis en place.

Texte de la réponse

Il est vrai que les différents moyens mis à la disposition de la clientèle pour procéder aux réservations, et particulièrement le Minitel et le téléphone qui n'imposent pas de payer avant de retirer la réservation, peuvent inciter une même personne à faire plusieurs réservations sur des trains aux horaires proches, pour le cas où son emploi du temps serait légèrement modifié. Ces comportements ont des conséquences négatives pour la SNCF et sa clientèle, car ils interdisent de mettre en vente des places qui ne seront en fait pas occupées. C'est pour prévenir le développement de ces pratiques que la SNCF a récemment pris plusieurs mesures qui assouplissent l'accès au train. Ainsi, les échanges de billet TGV sont-ils désormais gratuits jusqu'à une heure après le départ du train que l'utilisateur devait initialement emprunter. Dans le même souci, la SNCF a simplifié et diminué les retenues en cas de remboursement. Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme surveillera activement l'impact de ces décisions sur le problème soulevé par l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Dubourg Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1827

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1993, page 1545

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 141